

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mars 2024

RENFORCER L'ANCRAGE TERRITORIAL DES PARLEMENTAIRES - (N° 2076)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 138

présenté par

M. Leseul, Mme Rouaux, M. Vallaud, Mme Pires Beaune et les membres du groupe Socialistes et apparentés

à l'amendement n° 49 de M. Ray

APRÈS L'ARTICLE UNIQUE

Retiré avant publication.